

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
25/07/18	25/07/18	F01118P0181

1. Intitulé du projet

Construction d'un nouveau site pour l'entreprise TOUPRET sur la commune de TIGERY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Surface de plancher supérieure à 10.000 m ² mais inférieure à 40 000 m ² (surface plancher de l'opération = 10 853 m ²).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment industriel à usage de bureaux, locaux d'activité et d'entrepôt pour le compte de la société TOUPRET, société spécialisée dans la fabrication d'enduits en pâte, pour une surface plancher totale de 10 853 m². Ces parcelles sont actuellement non aménagées. Il n'est donc prévu aucun travaux de démolition préalablement à la construction du projet objet du présent dossier.

Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 114 m
- Largeur = 101 m

Le bâtiment sera divisé en un atelier de production de 1 463 m² et une zone de stockage elle même divisée en trois cellules : cellule 1 = 2 813 m², cellule 2 = 2 821 m² et cellule 3 = 2 818 m².

La hauteur libre sous poutre minimale du bâtiment sera égale à 10,90 mètres.

La hauteur sous bac moyenne sera égale à 12,54 mètres. La hauteur au faîtage sera égale à 12,92 mètres et à l'acrotère sera égale à 14 mètres.

4.2 Objectifs du projet

Cet établissement est destiné à accueillir une activité de production d'enduits en pâte dans un atelier de production et d'entreposage des produits finis (sceaux d'enduits en pâte) dans trois cellules de stockage avant leur expédition pour commercialisation. Cette activité sera classée sous le régime de l'enregistrement au titre des rubriques 1510, 1530, 1532 et 2515 de la nomenclature des ICPE.

La production d'enduits en pâte sera réalisée au moyen de deux mélangeurs mécanique par mélange de carbonate de calcium (marbre broyé fin) avec de l'eau de la résine liquide (liant).

Le carbonate de calcium sera stocké dans 6 silos situés à l'extérieur de l'atelier de production. La résine sera stockée dans des cuves situées dans l'atelier de production.

En sortie de ces mélangeurs, une ligne de conditionnement de l'enduit en pâte en sceaux sera implantée dans l'atelier de production.

Dans les trois cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué.

Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.

Les trois cellules de stockage seront aménagées en zone de stockage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour le bâtiment des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Des remblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui a été réalisée et que le projet prend en compte au stade de la conception.

Le chantier durera environ 9 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction du bâtiment
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est destiné à être exploité par la société TOUPRET qui y produira ses enduits en pâte.

La société TOUPRET sera l'exploitant de l'établissement au titre de la législation ICPE.

Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'enregistrement. Les marchandises entreposées dans les deux cellules du bâtiment seront classables sous les rubriques 1510, 1530 et 1532 de la nomenclature des ICPE. L'activité de mélange nécessaire à la production des enduits en pâte est classable sous la rubrique 2515-1 de la nomenclature des ICPE.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'enregistrement au titre de la législation ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
• Tableau des surfaces planchers	
RDC-----10 477 m ²	
Entrepôt 8 452 m ²	
Local de charge 150 m ²	
Production 1 507 m ²	
Bureaux - Locaux sociaux 368 m ²	
R+1-----376 m ²	
Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 114 m, largeur = 101 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 37' 57" N Lat. 02° 31' 24" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site est la ZNIEFF de type 2 n°11 000 1610 "Forêt de Sénart" située à environ 800 mètres au Nord du terrain d'assiette du projet. La forêt domaniale de Sénart est en surface la première forêt domaniale de l'Essonne. Elle est presque entièrement ceinturée par l'urbanisation.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche du site est celui de la Fosse aux Carpes de Draveil situé à environ 9,6 kilomètres au Nord-ouest du terrain d'assiette du projet TOUPRET.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier national dans le département de l'Essonne dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules approuvé par l'arrêté n°449 du 25 avril 2016. Sont concernées à TIGERY l'autoroute A5, les routes nationales RN104 et RN6.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les monuments historiques les plus proches sont l'Eglise d'Etiolles située à environ 3,8 kilomètres à l'Ouest du site et le parc de Ménéchy de Combs-la-Ville situé à environ 4,6 kilomètres au Nord-est du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette n'est pas identifié comme une zone humide dans l'atlas d'identification des enveloppes d'alerte potentiellement humides en région Ile de France.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Tigery n'est concernée par aucun PPRN et par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site n'est recensé sur la base BASOL pour la commune de Tigery.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein de deux zones de répartition des eaux : 03001 : ALBIEN et 03006 : CHAMPIGNY
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Tigery est située dans l'aire d'alimentation du captage (AAC) du bassin versant de l'Yerres 1.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le site inscrit "Rives de la Seine" situé à environ 3 kilomètres à l'Ouest du terrain.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est le site FR1100805 "Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne" situé à 9 km au Sud-ouest du terrain.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche (Ensemble formé par la vallée de l'Yerres aval et des abords) est situé à 4 kilomètres au Nord-est du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé sur le réseau public de distribution d'eau potable de la commune de Tigery. Ce dernier est géré par la Société des Eaux de l'Essonne (Lyonnaise) par le biais d'un contrat de délégation avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La carte de l'état des données des risques naturels de la commune de Tigery indique que le terrain d'assiette du projet est situé dans une zone de sensibilité faible au risque de remontée de nappe. Il n'est pas prévu de drainage du terrain préalablement à la construction du bâtiment.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition dans le cadre du chantier ni évacuation de terres lors de la phase de terrassement (équilibres déblais remblais).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiment, voiries, parkings, réseaux, etc...).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation de l'établissement TOUPRET ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique. Le terrain est situé au sein de la ZAC du Plessis-Saucours dont le dossier de réalisation a été approuvé par arrêté de la Préfecture de l'Essonne n°2013/DDT/SPAU/433 en date du 27 décembre 2013.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Tigery n'est concernée par aucun PPRN et par aucun PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Tigery n'est concernée par aucun PPRN et par aucun PPRT.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De l'ordre de 20 poids lourds (40 mouvements) et 50 véhicules légers (100 mouvements) transiteront chaque jour sur le site. Le site TOUPRET sera implanté à proximité immédiate de la RN104 qui sera accessible directement depuis la route de Saint Pierre.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations auront pour unique origine les moteurs des véhicules (PL, VL et chariots élévateurs). Le process de mélange ne sera pas susceptibles de produire des bruits ou vibration perceptibles à l'extérieur du site. Aucun équipement générateur de vibration ne sera présent.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dans les cellules de stockage, seuls des produits finis seront stockés.</p> <p>Dans l'atelier de production, l'activité de mélange de carbonate de calcium (marbre broyé fin) d'eau et de résine liquide (liant) ne générera pas d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun équipement générateur de vibration n'est présent. Les deux mélangeurs qui seront installés dans l'atelier ne sont pas susceptibles de générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.</p> <p>Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'établissement ne présente que peu de risques de pollution atmosphérique. Les deux mélangeurs seront fermés afin de ne pas générer de poussières pendant la phase de mélange.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'eau potable sera utilisée dans la préparation des enduits en pâte (l'eau représente 30% du produit fini), pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Les eaux usées domestiques seront évacuées vers la station d'épuration. Les EP voiries seront traitées sur le site avant leur rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'eau potable utilisée dans l'atelier de production ne sera pas rejetée. Les eaux usées évacuées seront les eaux vannes des sanitaires.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de production et de stockage produira essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation. Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent dossier porte sur la construction d'un bâtiment industriel sur la commune de Tigery dans la ZAC du Plessis Saucourt. Le volume de l'entrepôt est un parallélépipède simple. Ses façades sont traitées en panneaux acier de teinte blanche d'une part et d'autre part de cassettes métalliques gris anthracite. Elles s'enrichissent de murs rideaux indiquant les entrées et rythmant la façade.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est situé au sein de la ZAC du Plessis Saucourt Cette zone est totalement dédiée à de l'activité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Blank area for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank area for self-evaluation and justification.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Corbeil - Essonnes

le,

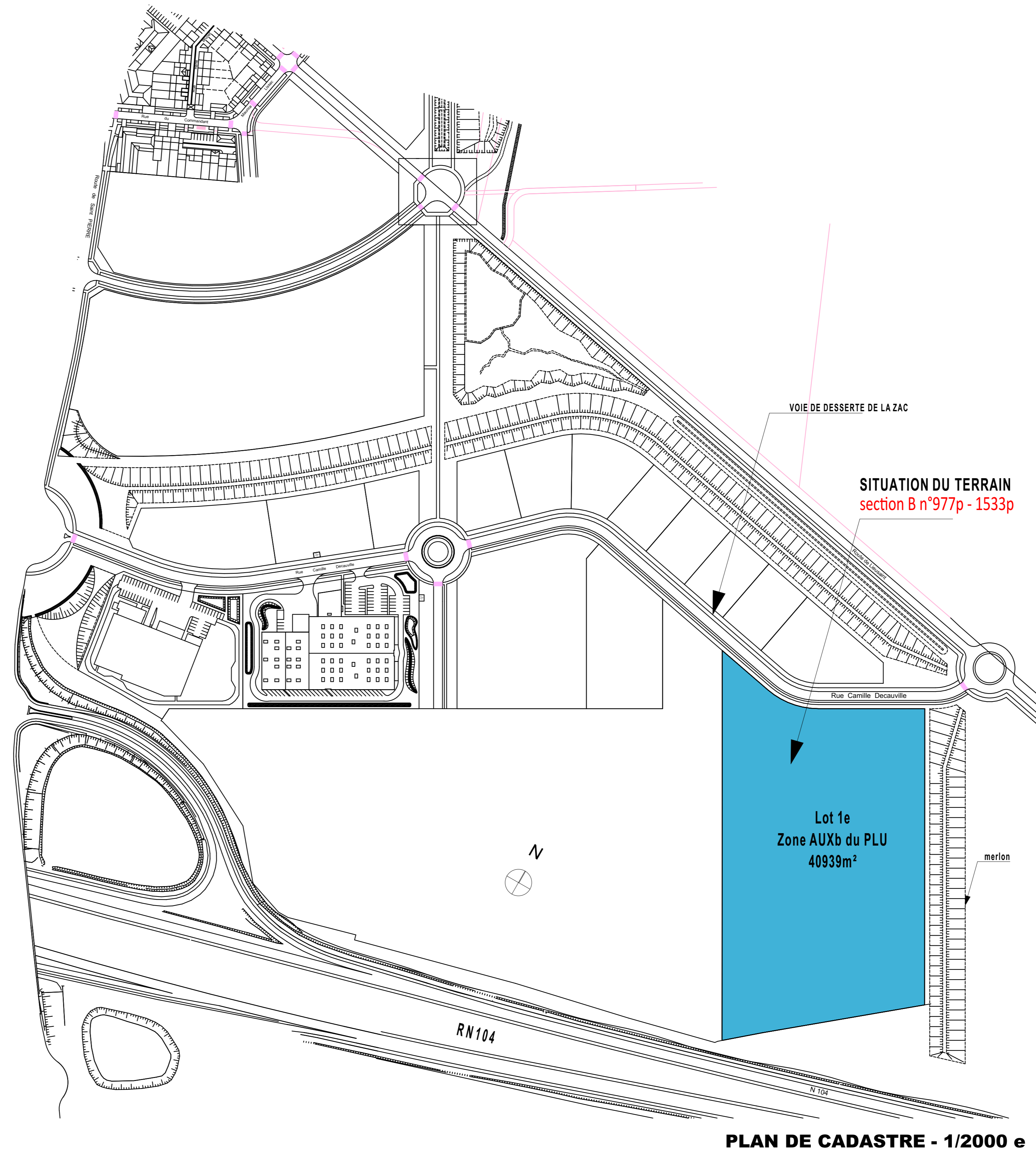
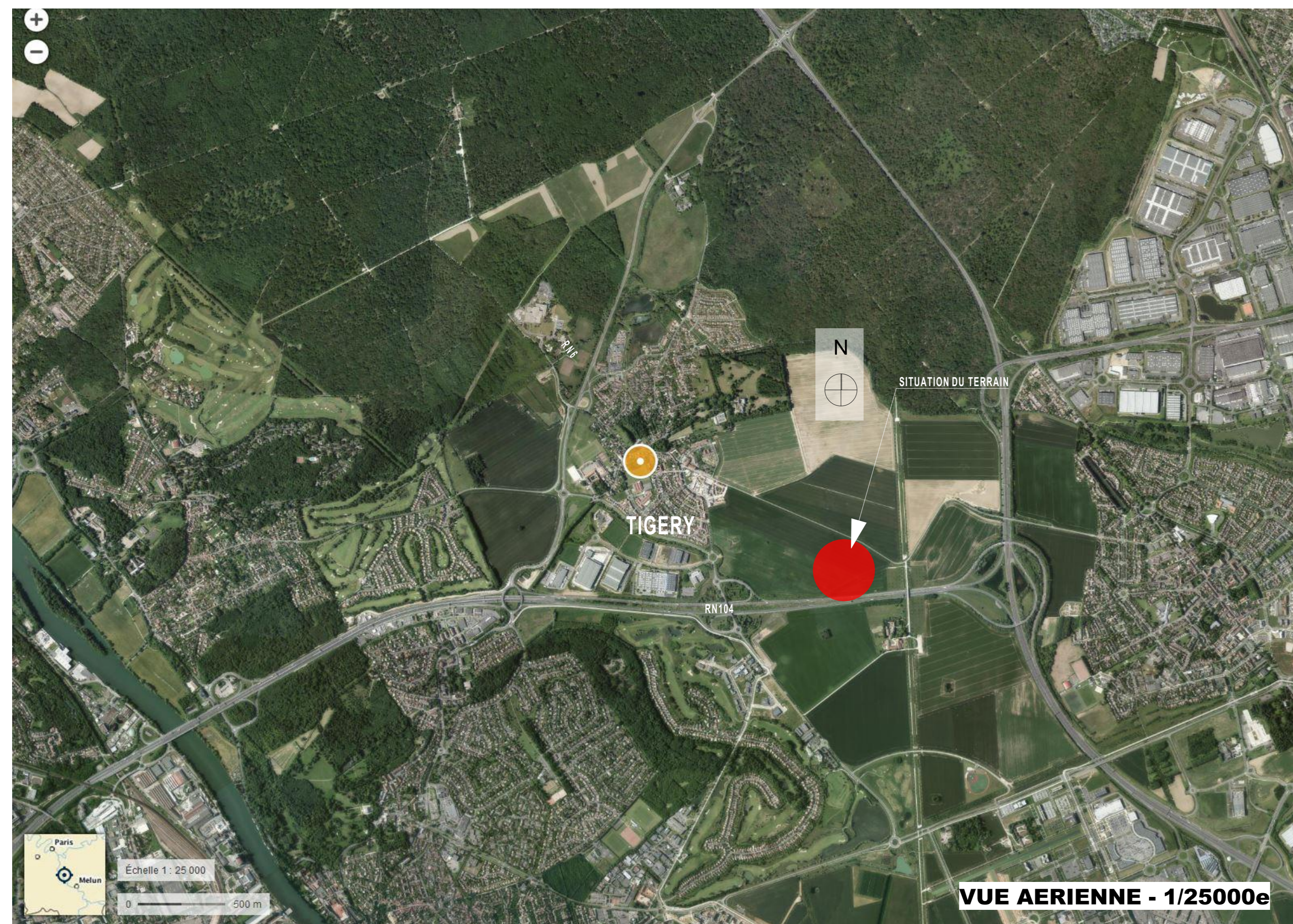
23 Juillet 2018

Signature

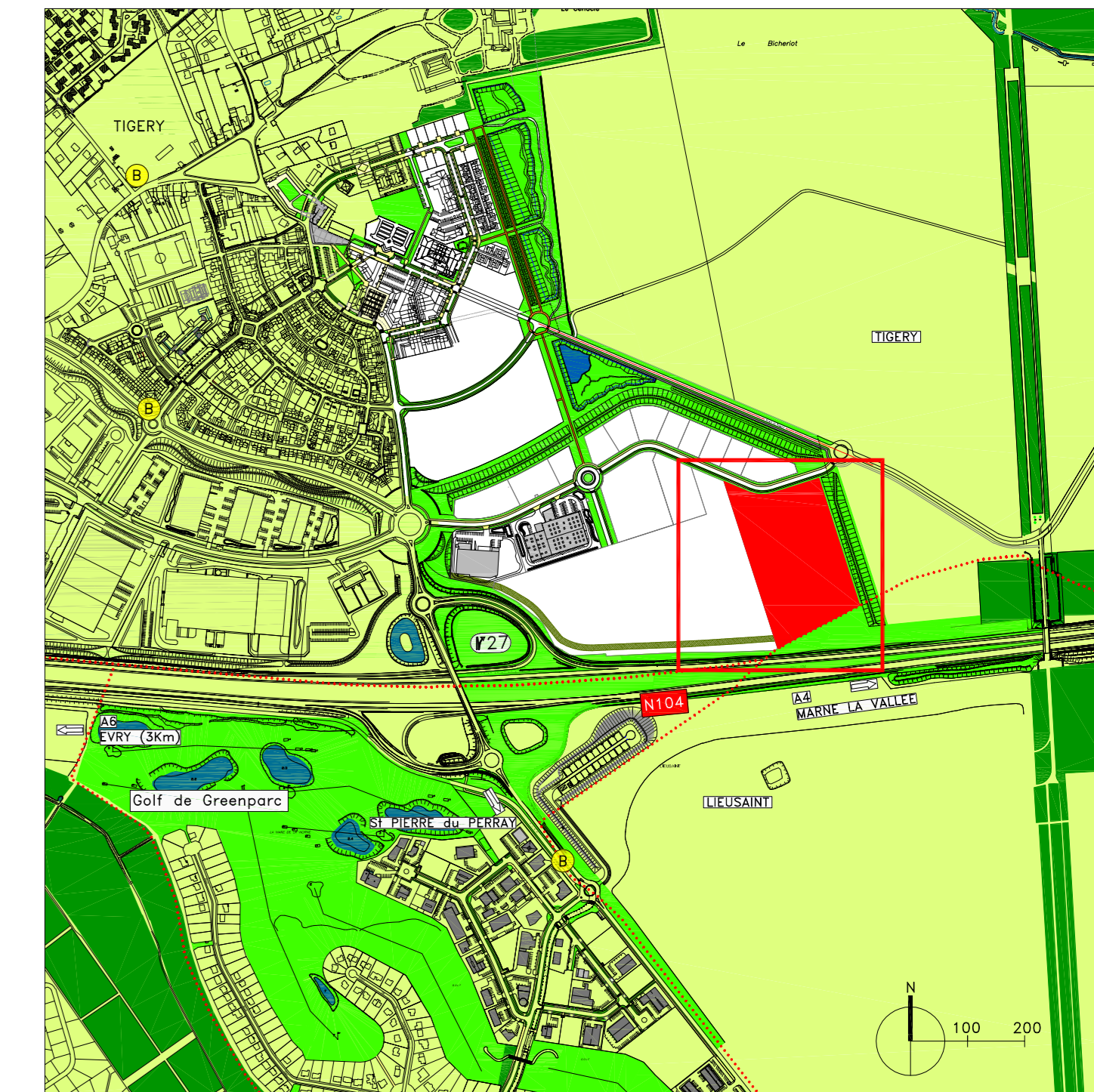
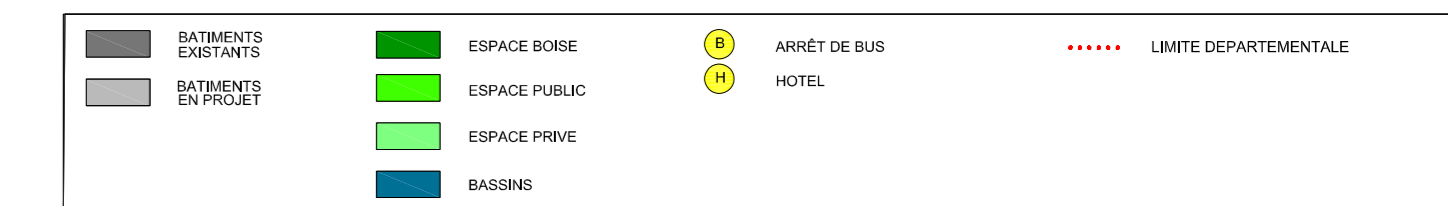


TOUPRET S.A.

Capital de 8.000.000 € R.C.S. B 964 201 859
Bureaux : 24, rue du 14 juillet
Enlèvements : 70, route de Lisses
91813 CORBEIL-ESSONNES CEDEX
Tél. (0) 1 69 47 20 20 - Fax (0) 1 60 75 87 11



COMMUNE DE TIGERY



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL A USAGE DE BUREAUX, LOCAUX D'ACTIVITE ET D'ENTREPOT

TOUPRET

ZAC DU PLESSIS SAUCOURT - 91250 TIGERY

Maitre d'ouvrage **TOUPRET** TOUPRET
24, rue du 14 juillet
91813 CORBEIL-ESSONNES cedex
Tel : 01 69 47 20 26 FAX: 01 60 75 87 11

Architecte **ARCHITECTURE ESPACE** ARCHITECTURE ESPACE
26 bis rue Barthelemy - 91208 MONTROUGE
Tel : 01 65 48 90 00 FAX: 01 47 35 17 71

PLAN SITUATION	PC1
----------------	-----



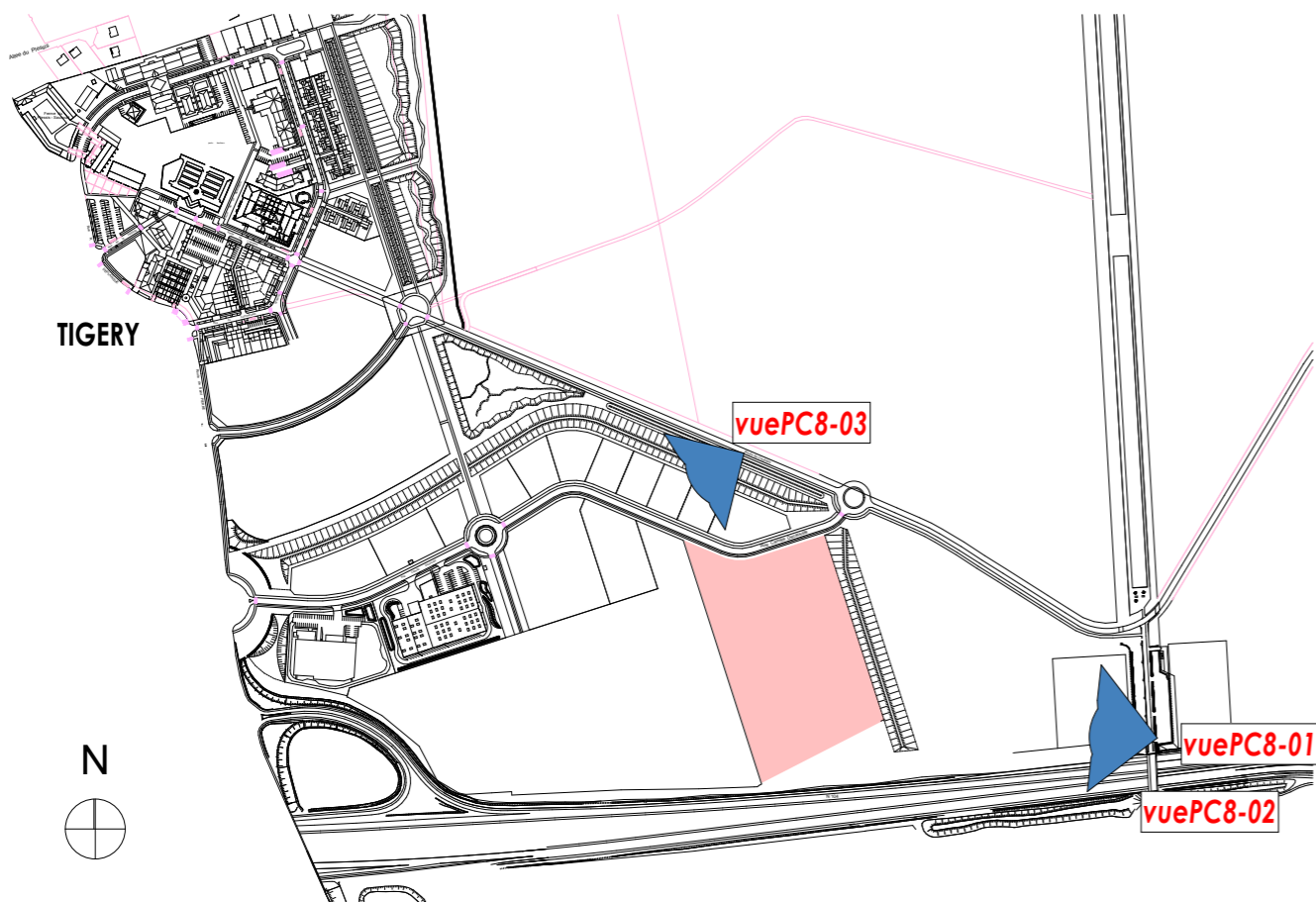
DESSINE PAR	PUBLIE LE	REFERENCE INFO.	ECHELLE
VG	02 / 05 / 2018	ARCHITECTES/AMENAGEUR, AFFAIRES ARCHITECTURE ESPACE 91 - TIGERY 1 TOUPRET PERMIS DE CONSTRUIRE PLESSIS SAUCOURT	
G 1801 AC 91250	2 D 003	TOU PC1	PC



vue PC8-01



vue PC8-02

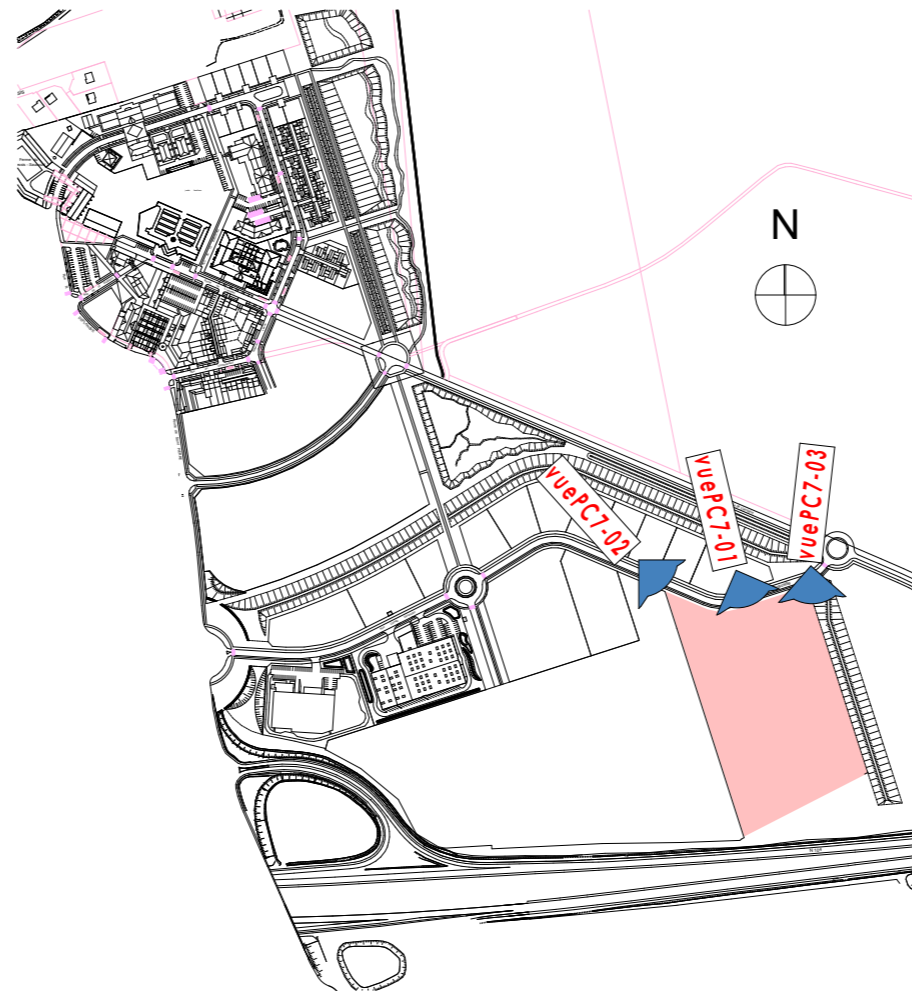


vue PC8-03





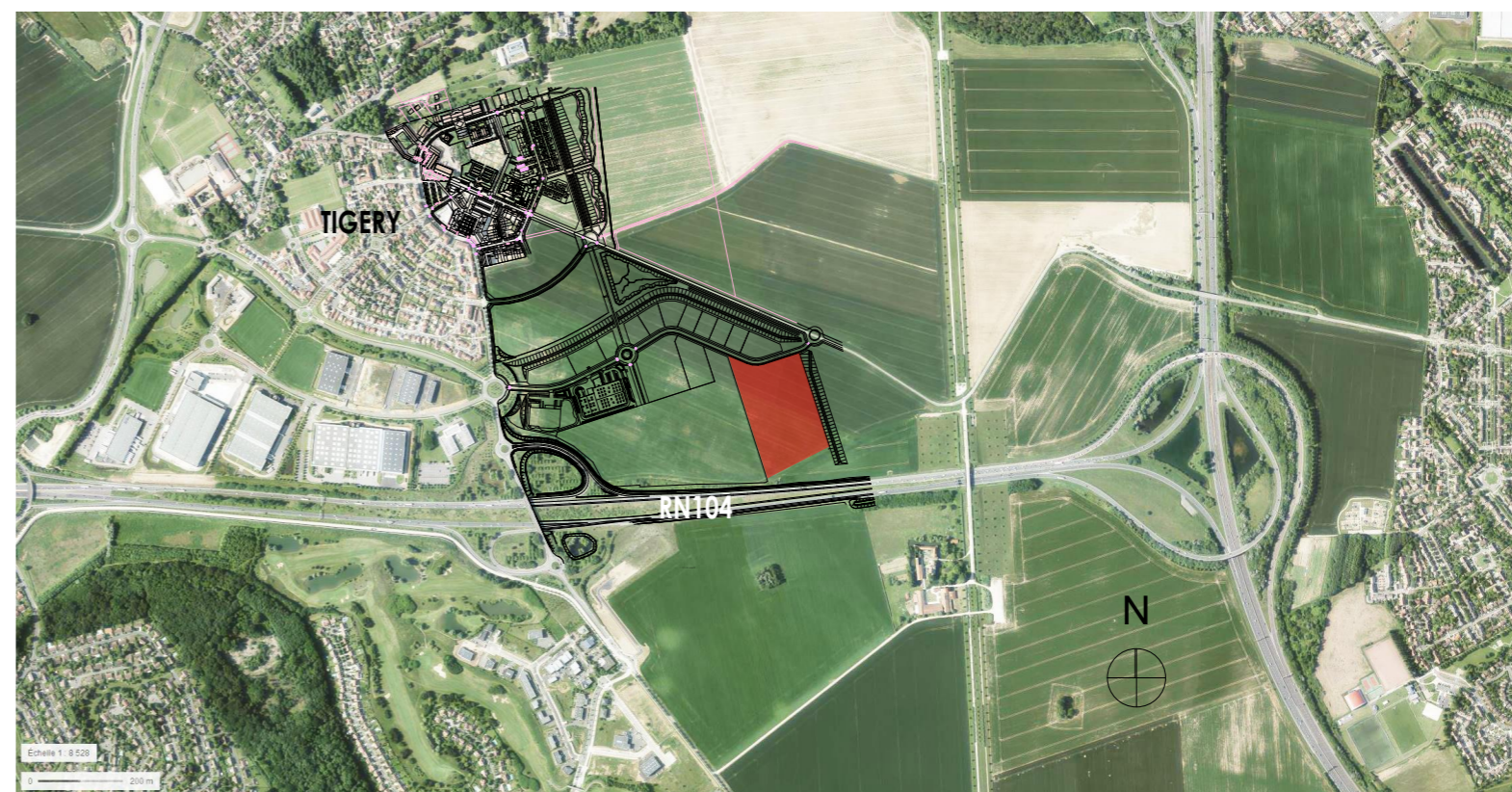
vue01



vue02



vue03




Vue aérienne





Lot 1e
40938m²





DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL A USAGE DE BUREAUX, LOCAUX D'ACTIVITE ET D'ENTREPOT

TOUPRET **TOUPRET**

ZAC DU PLESSIS SAUCOURT - 91250 TIGERY

Maitre d'ouvrage **TOUPRET**
TOUPRET
 24, rue du 14 juillet
 91813 CORBEIL-ESSONNES cedex
 Tel : 01 69 47 20 20 FAX: 01 69 70 87 11

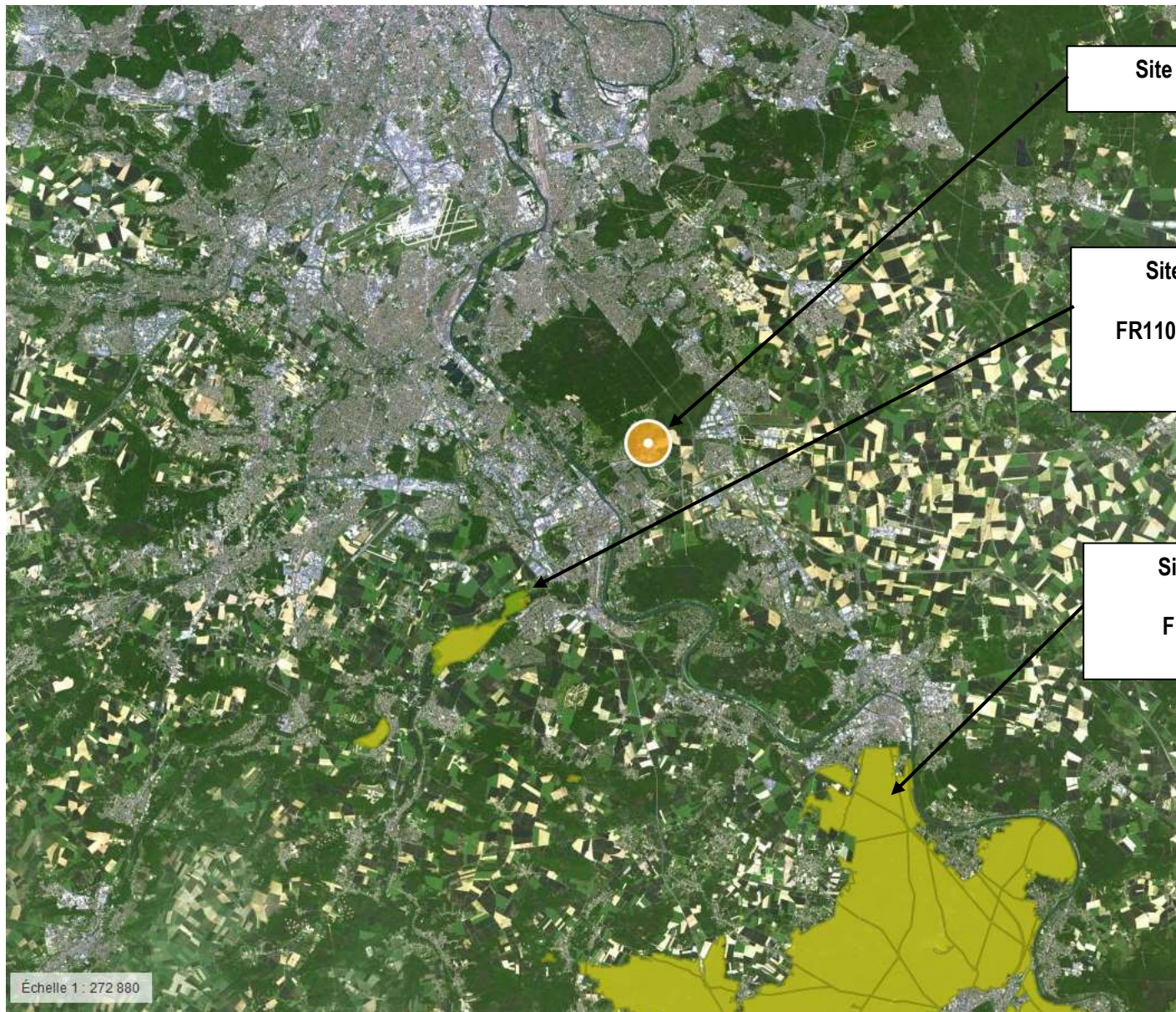
Architecte **ARCHITECTURE ESPACE**
ARCHITECTURE ESPACE
 28 bis rue Barbès - 91200 MONTROUGE
 Tel : 01 69 48 90 90 FAX: 01 47 26 17 71

DRIRE - Rayon 200 m ICPE2



DESSEIN PAR	PUBLIE LE	REFERENCE INFO.	ECHELLE
VG	28 /06 /2018	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL A USAGE DE BUREAUX, LOCAUX D'ACTIVITE ET D'ENTREPOT - ZAC DU PLESSIS SAUCOURT - 91250 TIGERY	1:1000
G 1801 AC 91250	2 D 003	TOU ICPE2	PC

CARTE NATURA 2000



Site TOUPRET SA

**Site NATURA 2000 Directive Habitats
FR1100805 Marais des basses vallées de la
Juine et de l'Essonne**

**Site NATURA 2000 Directive Habitats
FR1100795 Massif de Fontainebleau**

Échelle 1 : 272 880